

La « Carrière » de Louis Ranvier au Conseil Municipal de Vendranges.

Grâce aux archives de la commune, il est possible de retracer le parcours de Louis Ranvier au Conseil Municipal. Il aura siégé de 1891 à 1912. Plusieurs mandats et une grande popularité. Les chiffres en détail :

En 1888, Louis Ranvier n'est pas inscrit sur les listes électorales. Il est pourtant mentionné dans l'état des suffrages obtenus à l'occasion des élections pour le renouvellement général du conseil municipal.

Le 6 mai **1888**, il obtient 50 suffrages (sur 113 votants). Est-il sur une liste ? A-t-il fait l'objet de votes « spontanés » ? Vendranges compte à l'époque 525 habitants et (seulement) 159 électeurs inscrits. Au 2^{ème} tour, le 13 mai, il obtient 22 voix sur 109 votants. Il ne siègera donc pas au conseil municipal.

Le 6 septembre **1891**, suite au décès de trois conseillers municipaux, des élections pour le renouvellement partiel du conseil municipal sont organisées. Louis Ranvier arrive premier nommé avec 58 voix (pour 78 votants sur 168 inscrits – autant dire que cette élection n'a pas passionné le village !). Louis Antoine Ranvier est élu au premier tour (la majorité absolue est fixée à 40).

L'année suivante, **1892**, renouvellement de tout le conseil (élections municipales générales). Louis Ranvier, Professeur, obtient 99 voix pour 111/166 votants. Un deuxième tour a lieu le 8 mai 1892 puis le 15 mai, élection du maire : Vignand Joannès 8 voix, Bouquin Francisque 1 voix, Louis Ranvier 1 voix. Louis Ranvier est absent « excusé » de cette élection.

Élections de **1896** – Élu au premier tour avec 73 voix pour 119/162. (Il y a un deuxième tour)
Dans le tableau des membres du conseil municipal, il est précisé qu'il vit à Paris et Vendranges et qu'il est « professeur au Collège de France et membre de l'institut ». À l'occasion de l'élection du maire, il obtient deux voix contre huit voix pour Joannès Vignand.

Élections de **1900** – Élu au premier tour avec 89 voix pour 117/158 – Dans le tableau du conseil il est nommé « membre de l'institut » et pour la première fois, il réside à Vendranges. Présent pour l'élection du maire, 10 votants (dont Louis Ranvier, présent) 10 voix pour Joannès Vignand.

Élections de **1904** – Élu au premier tour le 1^{er} mai, avec 86 voix pour 123/155. Une plainte concernant Ranvier est reportée sur les documents officiels : sur certains bulletins, Ranvier était orthographié Randier. Il est absent pour l'élection du maire – 8 voix pour Joannès Vignand.

Aux élections de **1908** – Élu au premier tour, premier nommé avec 116 voix (le nombre de votants ne figure pas). Il est noté « rentier », « ancien professeur au collège de France » et « membre de l'institut ». Le 11 mai 1908, élection du maire, Ranvier est excusé. 11 votants, 11 voix pour Joannès Vignand.

C'est le dernier mandat de Louis Ranvier. À partir de **1912**, il ne figure sur aucun document relatif aux élections municipales. À noter qu'il est inscrit sur la liste électorale en 1901, 1902, 1904, 1908, 1910. Les règles, à l'époque, étaient bien différentes.

Jérôme AVENAS